

Beaucoup de bruit...

■ **270 policiers, 141 mandats de perquisition pour un résultat décevant**

LIÈGE ▽ Mardi, vers 6 h du matin, 270 policiers, des magistrats, des fonctionnaires notamment du ministère du Travail, du fisc et de la TVA ont investi 14 immeubles liégeois, appartenant tous à la même personne, un banquier bruxellois.

En cause, une suspicion d'infractions à la loi sur la traite des êtres humains, estimant que ledit banquier était peut-être un marchand de sommeil.

L'homme était en effet soupçonné d'abriter, dans ces multiples immeubles, des personnes démunies qui logeaient dans des taudis loués à des prix prohibitifs.

Mais heureusement pour les locataires, il a bien fallu déchanter. Certes, certains logements étaient trop petits pour abriter une famille, mais la plupart étaient dans un état acceptable de propreté et de sécurité.

Les studios étaient d'ailleurs

loués, par contrat de bail, entre 250 et 300 € par mois, charges comprises.

Le problème vient du fait que la plupart des locataires disposaient d'un bail dans lequel figurait une clause de rénovation.

En clair, ils bénéficiaient d'une réduction de loyer en contrepartie de travaux à effectuer. Tous ne travaillaient toutefois pas dans leur propre appartement mais parfois dans d'autres locaux. Ces travaux n'étaient évidemment pas déclarés.

Interpellé, le propriétaire a été longuement entendu. Il a, semble-t-il, pu éclairer la lanterne des enquêteurs puisqu'il est reparti libre du commissariat de police et donc sans la moindre inculpation.

Drogue

Tout n'est pas rose pour autant. Le CPAS de Liège qui avait été prévenu de l'opération a pris la décision de reloger une famille qui vivait dans un tout petit studio d'une douzaine de mètres carrés, et ce, à quatre.

Deux autres personnes qui se trouvaient en situation de séjour illégal et qui n'étaient pas locataires ont

été interpellées. Elles ont été prises en charge par l'Office des étrangers et seront prochainement expulsées.

Enfin, un revendeur de drogue a été pris sur le fait. Il a, lui, été privé de

liberté, déferé au parquet de Liège. Son dossier a été mis à l'instruction et l'homme a été placé sous mandat d'arrêt.

Jean-Michel Crespin



270 policiers, 141 mandats de perquisition et des logements loués pour 300 €, soit le prix d'un kot pour étudiant. (BELGA)